

## COMMISSION DE NOMINATION ET GT CRITÈRES

*La commission de nomination des détachés, ACDS, CE et CDS a suscité encore une fois de nombreuses discussions. Le Chef de Service a donc pris ses responsabilités. Débriefing.*

### Une commission à discussions

Avec des candidatures hors délais, des postes non pourvus et une liste de "séniorité" réactivée, des lectures figées des textes, des postes ouverts en décalage etc... la commission a été encore une fois source de désaccords.

**Bien que la définition de critères, aussi précis soient-ils, n'évitera certes pas les cas marginaux, il convient de mettre un coup d'arrêt aux dysfonctionnements qui ont malheureusement tendance à se généraliser.**

La Section UNSA-ICNA s'est réunie le 17 octobre pour débattre en particulier de ces problèmes.

### La position de la Section UNSA-ICNA

**L'UNSA-ICNA souhaite que chaque agent puisse avoir une lisibilité sur son avenir, sa carrière et sur ses échéances.**

#### Liste de "séniorité"

**La Section réaffirme tout d'abord son opposition à l'utilisation de la liste de "séniorité" et se félicite que le service ait entendu ce message. L'offre créant la demande, pour l'UNSA-ICNA la seule alternative est de sensibiliser les ICNA et de rouvrir les postes non pourvus.**

#### Modalités organisationnelles :

**La Section évoque la nécessité de remettre de l'ordre dans la gestion des commissions, la salle ayant plus que jamais besoin de lisibilité, sérénité et équité. L'UNSA-ICNA a été entendu et un GT Critères est programmé le 7 novembre.**

Pour plus de lisibilité, la Section :

→ recommande que tous les postes 12/36, à l'image des campagnes de mobilité CAP, fassent l'objet de deux campagnes par an, une à l'automne et l'autre au printemps, où tous les postes à pourvoir seront ouverts en même temps ;

→ considère qu'aucune candidature hors délai ne devrait être recevable lors de la première commission de détachement de la campagne en cours. Une date limite de candidature, minimum 48h avant la commission, est nécessaire pour laisser de temps de la préparer ;

→ recommande, entre la date limite de candidature et la commission, que l'on puisse retirer l'intégralité des candidatures uniquement (comme en CAP) ;

→ considère que les critères nécessaires pour être retenu doivent être atteints au dernier jour du mois de la commission ;

→ propose qu'en cas de poste(s) non pourvu(s), une réouverture soit faite et que plus de latitude soit donnée à la nouvelle commission.

### **Ajustement des critères :**

La Section considère que :

→ les règles applicables aux détachements doivent s'appliquer à toute mise à disposition de plus de 24 mois ;

→ pour éviter des enchaînements successifs de détachements, un retour en salle de 10 mois au minimum devrait être exigé ;

→ la définition de critères pour les ECL est nécessaire ;

→ le malus de 2 ans pour les seuls CE postulant sur CDS doit être reconsidéré ;

→ pour des raisons de construction de carrière et d'incitation aux détachements, les bonus alloués aux détachements devraient différer de ceux alloués aux ACDS.

**GT CRITÈRES LE MARDI 7 NOVEMBRE 2017, l'UNSA-ICNA sera au rendez-vous.**

**N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous écrire à [lfmm@icna.fr](mailto:lfmm@icna.fr) pour toute remarque ou question.**